

Le parc éolien en mer de Saint-Brieuc est de nouveau accessible aux activités maritimes et de pêche

• La reprise des activités maritimes et de pêche dans le parc éolien en mer de Saint-Brieuc est effective depuis le 1er juillet 2024.

 Les arrêtés préfectoraux encadrant cette reprise valident les engagements et les solutions techniques pris par Iberdrola et sa filiale Ailes Marines, permettant d'exploiter le parc de Saint-Brieuc en maintenant les activités maritimes et de pêche.

Reprise des activités maritimes et de pêche au sein du parc éolien en mer de Saint-Brieuc

Depuis le 1er juillet 2024, les activités maritimes et de pêche ont repris dans le parc éolien en mer de Saint-Brieuc.

Ces activités sont encadrées par deux arrêtés préfectoraux n°2024-138 et n°2024/150 qui définissent une zone réglementée afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens tout en préservant l'environnement au sein du parc éolien.

Concernant les activités maritimes, la navigation au sein de la zone réglementée est désormais possible pour les navires de moins de 25 mètres, conditionnée par une vitesse limitée à 12 nœuds et l'obligation de l'emport et de la mise en émission d'un système d'identification automatique AIS selon conditions météorologiques.

La navigation et toute activité maritime reste interdite dans un rayon de 50 mètres autour de chacune des éoliennes et de 200 mètres autour de la sous-station électrique.

Concernant les activités de pêche, l'arrêté préfectoral définit 4 zones réglementant les pratiques de pêche professionnelle aux arts traînants et aux arts dormants.

"Depuis plus d'un an, Ailes Marines et Iberdrola ont travaillé conjointement avec les représentants de la préfecture Maritime, de la préfecture des Côtes d'Armor et les représentants des usagers de la mer, dont le CDPMEM22¹, à la reprise des activités au sein du parc. Plusieurs phases de test ont ainsi été réalisées. Une première en au mois de mars 2024 pour les arts dormants avec la mobilisation durant plusieurs semaines de 3 navires de pêche proposés par le CDPMEM22. Une seconde phase de test s'est déroulée courant juin 2024 pour les arts traînants avec un navire. Ces tests réalisés avec succès ont validé les choix forts de développement et de construction du parc pris par Ailes Marines pour permettre la reprise et le maintien des activités maritimes et de pêche en phase d'exploitation" s'est félicité **Stéphane-Alain Riou Directeur éolien en mer Iberdrola France.**

¹ Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Côtes d'Armor



Un parc conçu et développé pour le maintien des activités de pêche

Le parc de Saint-Brieuc a été conçu de manière à permettre le maintien de la navigation et des activités de pêche en son sein, tant pour les arts traînants que pour les arts dormants (évitement de la zone de chalutage dite « l'avenue », écartement et orientation des lignes d'éoliennes, ensouillage des câbles inter-éoliennes, mise en place d'un balisage spécifique...)

"Ailes Marines a conçu le parc de Saint -Brieuc en intégrant le maintien et la poursuite des activités de pêche et de navigation maritime. Depuis 2012, en concertation avec le CDPMEM22 et les services de l'Etat, nous avons défini et opté pour de nombreuses solutions techniques permettant le maintien de ces activités, comme l'ensouillage des câbles limitant le risque de croche donc d'accident. Nous avons tenu nos engagements pour le plus grand bénéfice des professionnels et des usagers de la mer" insiste Stéphane-Alain Riou Directeur éolien en mer Iberdrola France.

Un tourisme environnemental en plein essor

Depuis un an et demi, le tourisme autour du parc éolien en mer de Saint-Brieuc connaît un véritable engouement. En 2023, près de 5 000 passagers ont pu découvrir le parc à travers la visite guidée organisée par la compagnie maritime Les Vedettes de Bréhat.

Pour accompagner cet engouement touristique pour le parc et permettre son rayonnement sur l'ensemble du territoire costarmoricain, Iberdrola, à travers sa filiale Ailes Marines, a confirmé auprès des deux sociétés de transport de passagers touristiques, les Vedettes de Bréhat et la Compagnie Corsaire les Vedettes de Saint-Malo, la possibilité d'évoluer au sein du parc tout en respectant les règles de navigation mises en place par la préfecture maritime.

Pour évoluer au sein du parc, ces deux sociétés doivent encore obtenir l'autorisation de la préfecture maritime.

À propos d'Iberdrola

Iberdrola, le plus grand fournisseur d'électricité d'Europe en termes de capitalisation boursière, et l'un des trois plus grands au monde, se positionne comme leader dans le domaine des énergies renouvelables, pionnier de la transition énergétique vers une économie à faibles émissions de carbone. Le groupe fournit de l'énergie à près de 100 millions de personnes dans des dizaines de pays. Les principaux marchés d'Iberdrola, qui se concentrent sur les énergies renouvelables, les réseaux intelligents et les solutions intelligentes pour les clients sont l'Europe (Espagne, Royaume-Uni, Portugal, France, Allemagne, Italie et Grèce), les États-Unis, le Brésil, le Mexique et l'Australie. L'entreprise est également présente sur des marchés en pleine croissance tels que le Japon, Taïwan, l'Irlande, la Suède et la Pologne.

L'entreprise emploie plus de 40 600 personnes et ses actifs s'élèvent à plus de 154,6 milliards d'euros. En 2023, Iberdrola a enregistré un chiffre d'affaires de près de 49,3 milliards d'euros, un bénéfice net de 4,8 milliards d'euros. Elle contribue à soutenir plus de 400 000 emplois au sein des communautés à travers sa chaîne d'approvisionnement. Référence dans la lutte contre le changement climatique, Iberdrola a investi plus de 150 milliards d'euros au cours des deux dernières décennies pour contribuer à la construction d'un modèle énergétique durable, fondé sur de solides critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.



À propos d'Ailes Marines

Ailes Marines, société française détenue à 100 % par IBERDROLA, a été désignée lauréate en 2012 de l'appel d'offres éolien en mer lancé par l'Etat. Elle a développé et construit le parc de la Baie de Saint-Brieuc, qui a démarré sa production en 2023. Composé de 62 éoliennes Siemens Gamesa SG 8.0-167 DD de 8 MW fabriquées au Havre, pour une puissance installée de 496 MW, Saint-Brieuc est le premier parc éolien marin de Bretagne. Sa production de 1 820 GWh/an correspond à la consommation annuelle en électricité de 835 000 habitants (chauffage compris) ou 9% de la consommation électrique totale de la Bretagne. Le projet a grandement participé au lancement de la filière industrielle de l'éolien en mer, en mobilisant plus de 1700 emplois en France, dont plus de 500 en Bretagne. Désormais, le parc éolien en mer de Saint-Brieuc réduit la dépendance énergétique de la Bretagne tout en contribuant aux objectifs de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Toutes les informations concernant le projet de parc éolien en mer de Saint-Brieuc développé par la société Ailes Marines sont disponibles sur le site https://ailes-marines.bzh/

Iberdrola un acteur engagé sur le marché français

Présent en France depuis une vingtaine d'années, Iberdrola développe, construit et exploite des projets d'énergie renouvelable en France, en privilégiant le respect de l'environnement et le développement social et économique des régions où ses installations sont implantées. L'entreprise prévoit d'investir environ 47 milliards d'euros d'ici 2025, principalement dans des projets d'énergie renouvelable.

Iberdrola exploite en France 11 projets éoliens terrestres totalisant une puissance installée de 118 MW. En ce qui concerne ces activités terrestres, la société développe un portefeuille de projets éoliens et photovoltaïques de plus de 1,2 GW à différents stades d'avancement, depuis Paris et avec ses bureaux en région à Lyon, Nantes, Nancy, Bordeaux, Limoges et Marseille. En ce qui concerne ces activités en mer, la société a terminé l'installation du parc éolien en mer de Bretagne d'une capacité de 496 MW.

Contact presse